

Le Comité examine le projet de rapport.

Sur motion de Sheila Finestone, il est convenu,—Que le Comité retienne les services de Eunice Thorne, à compter du 27 janvier 1992, pour l'aider à mettre au point la version anglaise du rapport sur l'influence des communications et de la culture sur l'unité canadienne; que le taux soit de 55 \$ l'heure, sans excéder 599 \$ par jour ouvrable, conformément à la politique de la Chambre en matière de contrats; que le montant total du contrat, incluant les dépenses, ne dépasse pas 3 500 \$ plus la TPS, le cas échéant.

Sur motion de Sheila Finestone, il est convenu,—Que le Comité retienne les services de Georges Royer à compter du 27 janvier 1992, pour l'aider à mettre au point la version française du rapport sur l'influence des communications et de la culture sur l'unité canadienne; que le taux soit de 55 \$ l'heure, sans excéder 599 \$ par jour ouvrable, conformément à la politique de la Chambre en matière de contrats; que le montant total du contrat, incluant les dépenses, ne dépasse pas 3 500 \$ plus la TPS, le cas échéant.

Sur motion de Jean—Pierre Hogue, il est convenu,—Que le Comité retienne les services de Harry Hillman Chartrand à compter du 27 janvier 1992, comme consultant, pour lui fournir des observations écrites et revoir le rapport sur l'influence des communications et de la culture sur l'unité canadienne; que le taux soit de 599 \$ par jour ouvrable, conformément à la politique de la Chambre en matière de contrats; que le montant total du contrat, incluant les dépenses, ne dépasse pas 3 000 \$ plus la TPS, le cas échéant.

Sur motion de Jean—Pierre Hogue, il est convenu,—Que le Comité retienne les services, à compter du 27 janvier 1992, d'un consultant en relations publiques, choisi par le président après les consultations d'usage, afin de l'aider à publier le rapport sur l'influence des communications et de la culture sur l'unité canadienne; que le montant total du contrat, incluant les dépenses, ne dépasse pas 4 000 \$ plus la TPS, le cas échéant.

À 17 h 20, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

LE LUNDI 27 JANVIER 1992

(48)

Le Comité permanent des communications et de la culture se réunit à huis clos à 18 h 54, dans la salle 536 de l'immeuble Wellington, sous la présidence de Bud Bird (*président*).

*Membres du Comité présents:* Bud Bird, Mary Clancy, Sheila Finestone, Jean—Pierre Hogue, Lyle MacWilliam, Nicole Roy—Arcelin.

*Autre député présent:* Simon de Jong.

*Aussi présents:* Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: René Lemieux et John Thera, attachés de recherche.

Conformément au paragraphe 108(2) du Règlement, le Comité reprend l'étude de l'influence des communications et de la culture sur l'unité canadienne.